

# LE PETIT JOURNAL DE LA VALLA

Bulletin d'information municipal

Site : [Http://www.la-valla-en-gier.fr](http://www.la-valla-en-gier.fr)

N° 74  
DÉCEMBRE 2019

## LE MOT DU MAIRE

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de BEAUREVOIR dans le département de l'Aisne a été très sinistrée pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale (1914-1918). Le village de 2000 habitants environ était anéanti, certains de ses habitants n'avaient plus de logement. Cette commune était à la recherche d'une commune « marraine » pour accueillir une partie de sa population.

Ainsi, les communes de ST-CHAMOND, VALFLEURY, LA TERRASSE-SUR-DORLAY, LA VALLA EN GIER prêtèrent leur concours afin de leur venir en aide. Cette aide se matérialise également par des dons.

Voici ci-dessous la délibération du Conseil municipal du 21 août 1921 :

« Monsieur Le Maire explique à l'assemblée qu'il a eu la visite de Monsieur Le Maire de BEAUREVOIR (Aisne), commune dévastée qui a été adoptée il y a trois ans par la ville de ST-CHAMOND. Celui-ci a dépeint l'état lamentable de sa commune qui est dépourvue de tout et qui a besoin d'être aidée pour se reconstituer. Après avoir délibéré, le Conseil vote une subvention de cinquante francs en faveur de ladite commune de BEAUREVOIR. Cette somme sera prélevée à l'art. 93 du budget additionnel : subventions à des sociétés ou œuvres diverses ». (Le Maire était Monsieur Charles GINOT (1904-1926).

L'an dernier, pour le centenaire de la fin de la guerre, la commune de BEAUREVOIR a reçu une délégation d'élus de ST-CHAMOND en reconnaissance. D'ailleurs, une rue avait, dans le passé, été baptisée au nom de ST-CHAMOND.

Samedi 09 novembre 2019, Hervé REYNAUD, Maire de ST-CHAMOND, recevait le Maire de BEAUREVOIR, le Président cantonal des Anciens Combattants et me conviait pour inaugurer « l'Esplanade de BEAUREVOIR », située vers le château du Jarez.

C'est avec joie et fierté que j'ai pris connaissance de cette période de l'histoire où notre commune a été solidaire avec une autre. Cent ans après, les « Bellovisiens et Bellovisiennes » s'en souviennent et remercient encore nos communes bienfaitrices. Je tenais à vous en faire part.

Je vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Votre Maire

Jean-Claude FLACHAT

## MICRO CRÈCHE LA VALLA EN GIER

**BÉBÉ ET COMPAGNIE - LA CLÉ DES CHAMPS**

" L'arbre de Noël de la micro crèche Bébé et compagnie de la Valla en Gier aura lieu le vendredi 20 décembre à partir de 18h45.

Au programme, intervention musicale de Myriam, visite du père Noël et de sa hotte et des bons moments partagés.."



Micro Crèche la Clé des Champs pour bambins de 2 mois et demi à 3 ans, toute la semaine, et de 4 ans à 6 ans les mercredis et les vacances scolaires.



**Structure Eco Citoyenne et Eco Responsable**  
Pour toute demande d'inscription, vous pouvez nous contacter au 09.80.44.67.36 de 7h à 18h30.  
Coordinatrice Bébé et Compagnie

**LETICIA FERRARI**

Tel: 06-51-12-17-72

Bébé et Compagnie

5 rue de la Rive, 42400 St Chamond

09/54/64/22/19

[bebecompagnie@laposte.net](mailto:bebecompagnie@laposte.net)

Site web: [www.bebe-et-compagnie.fr](http://www.bebe-et-compagnie.fr)

## TÉLÉTHON

- **TELETHON - TOUJOURS PLUS HAUT**

1,6 et 7 décembre 2019

Salle Marie BADARD

Cette année, le TELETHON veut aller encore plus HAUT !!!!!

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE à 15H00**

Projection du film « **LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE SAFRAN** » de Paul BRUYÈRE

N'y allez pas ce sont des amateurs

Pierre Bruyère présente :

# LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE SAFRAN

Des vacances pas comme les autres...

Quand le passé ressurgit ...

Annie HENRY	Méliina DEJOB	Sandra HAURY	Claudie MAGAND
Hamid IAMARENE	Patrick GARNIER	Marcel COGNASSE	Farid DOUBILET

Sortie le :  
Salle :

La Source Numérique

(Adulte : 5€ - Enfant jusqu'à 14ans : 3€)

## VENDREDI 6 DÉCEMBRE:

Dès 16h00, PRENEZ DE LA HAUTEUR avec un parcours ludique d'équilibre....avec un goûter à l'arrivée....

Dès 18H30 : C'est une balle qui prendra de la hauteur !!!! Le tennis de table proposera de découvrir ce sport. Débutants et confirmés pourront partager en toute sympathie ce moment sportif... Les non sportifs pourront venir les encourager....

## SAMEDI 7 DÉCEMBRE:

Les bénévoles vous proposeront de jouer à la tombola, au loto, aux cartes... De nombreux lots sont à gagner.

Un **atelier de loisirs créatifs** proposera aux petits et aux grands, de créer des articles de décoration, ou ludiques...à garder pour soi ou à offrir...De belles surprises vous attendent....

Venez construire la plus haute tour en KAPLA. Notre TÉLÉTHON doit aller haut, très très haut.....!!!!

*Un vin chaud sera servi à midi...pour vous mettre en appétit...avant de déguster une bonne soupe aux choux. (11€).*

### **SOUPE AUX CHOUX (MIDI)**



### **- SAUCISSE LENTILLES (SOIR)**

Les bénévoles vous invitent à partager, le soir, un plateau repas (saucisse lentilles, fromage et dessert)....(11€/pers).

## **LUDOFOLK DES 17h30 :**

Musiques et danses traditionnelles. Ce groupe connu des vallauds nous fera voyager. Initiation à des danses traditionnelles...A suivre sur Facebook....

## **CONCERT POP ROCK GUET-APENS**

Trio de passionnés qui ne se prend pas au sérieux..., mais qui a juste l'envie de vous faire plaisir avec de belles reprises des années 60 à nos jours et des compositions...Un SHOW à ne pas manquer... A découvrir et à suivre sur Facebook : Guet-Apens

### **PETIT RAPPEL :**

L'AFM téléthon récolte les piles usagées pour être recyclées et se transformer en dons.

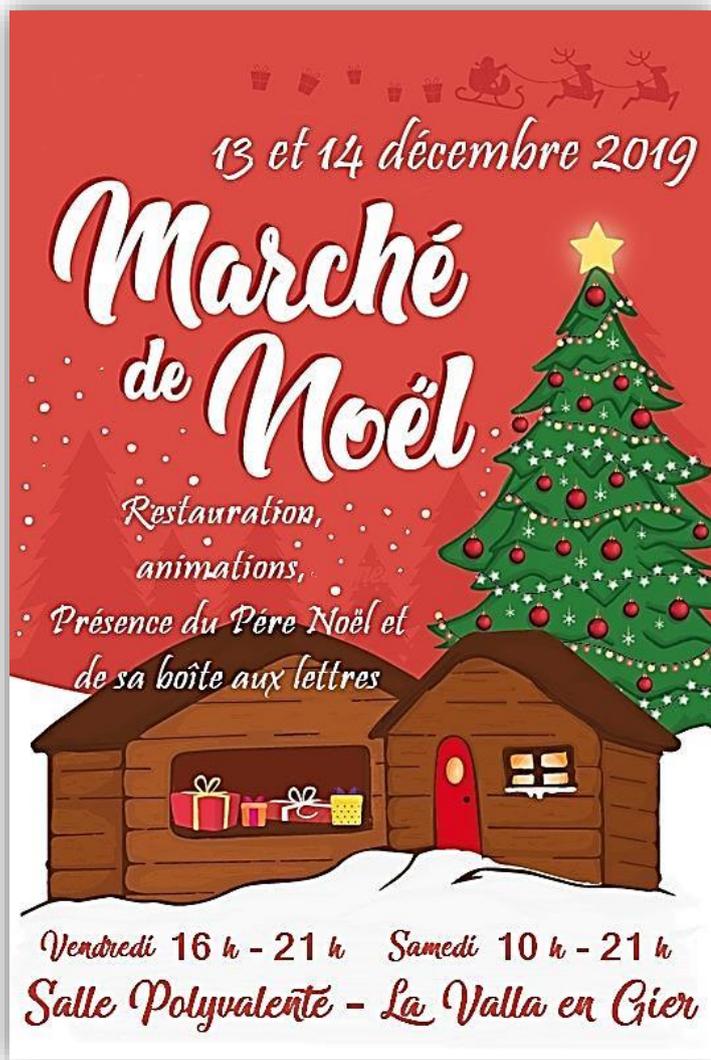
**1 tonne de piles collectées = 250 € versés à l'AFM-Téléthon**

Déposez vos piles usagées dans l'une des urnes mises à votre disposition soit à l'ÉPICERIE DE SYLVIE soit à l'accueil de la Mairie. En plus d'un don, vous ferez un geste pour notre planète !!!

Le TÉLÉTHON est l'affaire de tous. Les personnes souhaitant nous rejoindre, seront les bienvenues : pour proposer leur aide ou une animation....

Pour tous renseignements complémentaires : joindre Véronique FOUCAUT au 04.77.20.02.03

## COMITE DES FÊTES



Vendredi 13 Décembre de 16h à 21h  
Samedi 14 Décembre de 10h à 21h  
Avec la participation des enfants de  
L'école de La Valla.

35 Exposants présents, producteurs, artisanat,  
Animations, restauration,  
Buvettes.....

## CONCOURS DE NOËL



Le comité des fêtes vous propose un concours à l'occasion de son marché de Noël « Quelle maison à la plus belle décoration de Noël ? » Pour participer c'est très simple, les habitants de La Valla en Gier doivent s'inscrire par mail ([comitedesfetes.lavallaengier@gmail.com](mailto:comitedesfetes.lavallaengier@gmail.com)) ou en mairie au 04 77 36 08 58 avant le 09 décembre 2019.

Nous vous rendrons visite le mercredi 11 décembre pour le vote. Les résultats seront donnés lors du marché de Noël, le samedi 14 décembre.

Un panier garni sera à gagner !  
Faites nous partager la féerie de ces fêtes de fin d'année !  
On attend vos participations avec impatience !

Entrée Gratuite  
Renseignements au 06.33.87.28.60  
Ou 06.59.33.42.32



## CHORALE L'ANDEOLAISE



- 1- Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 15h salle polyvalente Marie Badard, dans le cadre du téléthon, projection du film amateur de grande qualité « Le MYSTÈRE de la CHAMBRE SA.FRAN ».



**CONCERT**  
mercredi 18 décembre 2019



**ZOHOO SALLE POLYVALENTE  
LA VALLA EN GIER**

en 1<sup>ère</sup> partie :  
la chorale "L'Andéolaise"  
de la Valla en Gier

en 2<sup>nd</sup>e partie :  
le chœur du C2M vous présente  
"les grands hommes"



2- Le mercredi 18 décembre à 20h salle polyvalente Marie Badard, nous accueillerons à nouveau les choristes du Centre Musical Municipal (C2M) de Roche la Molière pour un magnifique concert spectacle avec en première partie les choristes de l'Andéolaise.

Cette soirée musicale et conviviale sera au profit de l'association « Chiens Guides d'Aveugles »  
Participation libre.

3- A noter déjà sur vos agendas notre grand concert annuel

**Chapelle de L'Eytra le dimanche 14 juin 2020 à 17h30.**

## ÉCOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

### Élections des délégués de classe

Lors de la semaine de la démocratie, les élèves de la classe de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2 ont participé à l'élection des délégués de classe. Les élèves qui le souhaitaient ont déposé leur candidature.

A l'issue des votes, ont été élus Roxanne et Loann en CE1-CE2, Nathan, Lina et Malone en CE2-CM1 et Tom et Gabin en CM2. Ils auront pour mission d'animer les conseils d'élèves dans leur classe respective et de participer aux Conseils d'établissement afin de proposer des projets pour l'école.

C'est un rôle et un investissement important à leurs yeux en tant qu'acteurs de la communauté éducative. Nous leur souhaitons une belle année scolaire pleine de projets enrichissants.



*Les élèves délégués de classe*

### Cross des CM2/6<sup>ème</sup> : une belle victoire !

Vendredi 18 octobre, les élèves de CM2 ont participé au cross organisé par le collège Sainte-Marie de Saint-Chamond, cross réunissant les écoles privées de Saint-Chamond et alentours. Malgré un départ sous la pluie pour les filles, Zoé Eyrolle a terminé 1<sup>ère</sup> dans sa catégorie et Gabin Flachet termine 5<sup>ème</sup> chez les garçons.

Ils ont fièrement défendu les couleurs de l'école sous les encouragements des parents présents. Tous sont allés jusqu'au bout du parcours sans démeriter. Leurs performances leur ont permis de remporter la 1<sup>ère</sup> place de ce cross réunissant les élèves de CM2 et 6<sup>ème</sup> !

Félicitations à tous !



*Zoé et Gabin*



*Les élèves participants aux cross*

Céline Bissardon  
Chef d'établissement

### Mise en place de l'application ILLIWAP



Cette application gratuite est mise à votre disposition afin de diffuser des informations diverses (ex : fermeture de l'école ...)

Il suffit de télécharger l'application **Illiwap** sur son smartphone et de s'abonner gratuitement à la page Ecole NDV @42131 :ecole



**Renseignements** : 04.77.20.08.49 - Mail : [ecole.valla@wanadoo.fr](mailto:ecole.valla@wanadoo.fr) -  
Site Internet : <http://www.maristes-ndv42.com>

## OGEC

### VENTE DE SAPIN DE NOEL - 6 & 7 DÉCEMBRE



*L'École organise une vente de sapin de Noël NORDMANN produits à Doizieux. Cette année vous pouvez commander votre sapin qui sera livré directement à l'école avec son pied en buche de bois.*

*Taille 1m-1m40 au prix de 26 €*

*Taille 1m50 - 1m90 au prix de 33€*

*Taille 2m - 2m40 au prix de 44€.*

*Vous pourrez le récupérer le vendredi 6 décembre entre 16h et 18h ou le samedi 7 décembre entre 9h30 et 11h30.*

*Pour toute commande, vous pouvez récupérer un bon auprès des commerçants du village et le déposer avec le règlement dans la boîte aux lettres de l'école au plus tard le jeudi 5 décembre.*

L'équipe de l'OGEC.

## A F R

### Quelques infos de la Maison des Trolls :

**Rappel** : structure fermée pendant les vacances de Noël.

Participation des GZZ au marché de Noël organisé par le comité des fêtes.



L'AFR a mis en place une application afin de diffuser des informations diverses : programme, info sur les activités sportives, etc. Il suffit de télécharger l'application

Illiwap sur son smartphone et de s'abonner gratuitement à la page AFR La Valla en Gier.  
@42131:AFR42131



**Le tiers lieu :** La réflexion pour la mise en place de ce tiers lieu continue. Nous avons besoin de vous pour affiner le projet. Il vous suffit de répondre au questionnaire (joint au Petit Journal). Une réunion pour vous tenir au courant des avancées du projet et des résultats aura lieu le : **Mardi 7 janvier à 19h30 à la cantine AFR.** L'occasion de mettre en place un groupe de réflexion avec les personnes intéressées.

DIRECTRICE  
Véronique BO

Infos diverses et variées sur :

<https://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier/>

## PAROISSE

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2019 et pendant toute la saison hivernale, la messe sera célébrée à la Communauté des Frères Maristes à 9h tous les 1ers dimanches du mois.

Merci pour leur accueil.

Messe de Noël :

Exceptionnellement à 9h30 le 25 décembre.

## LACIM

**LACIM (les amis d'un coin de l'Inde et du Monde)**

### **Modification des permanences**

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019, les permanences de LACIM auront **lieu les 1ers dimanches de chaque mois** et non plus les 2<sup>èmes</sup> dimanches comme précédemment. Le lieu reste inchangé.

Tout don (déductible des impôts), même occasionnel et sans minimum requis est le bienvenu et permet d'aider notre village jumelé du Niger (puits, école...).

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Mme BADARD au 04-77-20-02-94 ou Mme FREYCON au 04-77-20-05-88.

[Site internet www.lacim.fr](http://www.lacim.fr)

## INFORMATIONS SPORTIVES

### TENNIS DE TABLE



#### ➤ **CHAMPIONNAT PAR EQUIPE**

Cette saison, une seule équipe Vallaude est engagée en championnat par équipe en Départementale 4.

Après quatre journées, voici le classement :

# ÉQUIPE	PTS	JOUÉ	V	N	D
1 MONTROND TT 5	15	5	5	0	0
2 TT GRAND CROIX 4	13	5	4	0	1
3 MONISTROL SIGOL 7	10	4	3	0	1
4 AS LA VALLA 1	8	5	1	1	3
- RETOURNAC TT 3	8	4	2	0	2
6 ST ETIENNE MONT 11	5	4	0	1	3
7 ENT FEURS CIVEN 7	4	4	0	0	4

Il reste deux matchs à venir avant la trêve hivernale. Les vallauds recevront Feurs, le dimanche 1<sup>er</sup> décembre à la salle Marie BADARD puis se déplaceront à Retournac le 8 décembre.

BONNE CHANCE A NOTRE L'EQUIPE !!!

#### ➤ **TÉLÉTHON 2019 :**

Le club organise la

**SOIRÉE TENNIS DE TABLE DU**

**TÉLÉTHON**

**Vendredi 06 décembre à partir de 18h30**

**Salle Marie BADARD**

**Location de table pour une durée de 30 minutes (pas de tournoi) :**

- 2 € pour les moins de 14 ans
- 5 € pour les autres

Buvette sur place.

VENEZ NOMBREUX ...

## VIE PRATIQUE

### Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue

**DÉCLAREZ VOS RUCHES**  
ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

: [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre)

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part<sup>1</sup>. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Programme apicole européen permettant un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

#### Modalités de déclaration de ruches 2019:

La déclaration de ruches 2019 est à réaliser du **1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019 en ligne sur le site MesDémarches**

(<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>).

Le numéro d'apiculteur (NAPI) est demandé lors de la procédure. Les apiculteurs n'ayant pas de numéro d'apiculteur, ou l'ayant égaré, s'en verront attribuer un nouveau de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur de façon immédiate.

La déclaration de ruches consiste à renseigner :

– le nombre total de colonies d'abeilles possédées

<sup>1</sup> Article 33 de la loi 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et article 11 de l'arrêté du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles.

(toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation/nuclei),

– pour une meilleure efficacité des actions sanitaires, les communes accueillant ou susceptibles d'accueillir des colonies d'abeilles dans l'année qui suit la déclaration, si connues.

N.B. Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995\*04 à compléter, signer et à envoyer au plus tard le 31 décembre 2019 à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15. Le Cerfa 13995\*04 est disponible sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>) ou en mairie.

Les déclarations de ruches sur Cerfa papier 13995\*04 envoyées après le 31 décembre (cachet de la poste faisant foi) ne recevront aucun traitement. Le récépissé vous est immédiatement adressé par mél en cas de déclaration en ligne. Il vous est également adressé par mél si vous fournissez une adresse électronique sur le Cerfa papier. Si vous n'avez pas reçu votre récépissé, pensez d'abord à vérifier vos courriers indésirables ou spam, puis contactez l'assistance à la déclaration de ruches dans les plus brefs délais si cette vérification s'avère infructueuse (mél :

[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) ;  
tél ; 01 49 55 82 22).

Notez qu'en l'application des règles relatives à la protection des données personnelles, il n'est pas possible de rééditer un récépissé après un délai de deux mois.

Des informations complémentaires concernant la déclaration de ruches sont disponibles sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>).

## COVOITURAGE



### RENCONTRE COVOITURAGE ET PLUS !! MERCREDI 8 JANVIER 2020 à 19H SALLE RENÉE PEILLON LA VALLA EN GIER

#### Cette rencontre est pour vous si :

- ✓ Vous habitez la Valla en Gier ou ses environs
- ✓ Vous possédez une voiture ou pas
- ✓ Vous réalisez des trajets quotidiens à heures fixes ou variables
- ✓ Vous réalisez des trajets différents selon les jours
- ✓ Vous êtes à l'aise avec le numérique ou pas du tout

Pour trouver mon équipage covoiturage ! Me renseigner sur l'auto-partage, m'organiser plus pour me sentir mieux !

Le Parc du Pilat et l'association Pilattitude ont lancé en 2010 un site de covoiturage pour économiser le carburant et soutenir la solidarité dans les campagnes. Depuis la Région propose un site qui regroupe ces initiatives.

Covoiturage libre et gratuit : <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>

1 700 personnes inscrites sur la communauté Pilat [WWW.Pilat-covoiturage.net](http://WWW.Pilat-covoiturage.net).

C'est simple et pratique, il suffit de s'inscrire et de contacter les covoitureurs.

Afin de développer le covoiturage à la Valla en Gier, la commune et les habitants proposent une rencontre :

Le Mercredi 8 Janvier, à 19h à la  
Salle Renée PEILLON.

Suivi du verre de l'amitié

Le but étant de s'organiser au niveau de la commune et de trouver votre co-voitureur régulier.

#### Le saviez-vous ?

Un aller-retour pour aller travailler à St Etienne depuis la Valla en Gier équivaut à 7 740 Kms parcourus par an, soit pour une voiture moyenne 6 CV représente le coût de **2 631 €** et émet **928, 800 Kgs de CO2.**

→ **1 trajet par semaine en covoiturage permet d'économiser 1 664 Kms, soit 565 € et 199, 680 Kgs de CO2.**

Pensez-y.



## BIBLIOTHÈQUE



Suite au sondage et conformément aux souhaits exprimés, à partir du 11/01/2020, la bibliothèque sera dorénavant ouverte les samedis matins de 10h à 11h et ce jusqu'à fin juillet 2020 pour l'instant.

Notre bibliothèque participe au Prix Roman Gier 2020 : venez emprunter les 3 livres sélectionnés pour ensuite voter pour le lauréat jusqu'à mai 2020. Ces livres seront disponibles dès début janvier.

**Horaires d'ouverture :** mardi de 16h à 18h, mercredi de 17h à 18h, vendredi de 19h à 20h, samedi de 10h à 11h (à partir du 11/01/2020).

Vous pouvez nous joindre  
04.77.94.47.38. Ou 04.77.36.08.58\_

**Nouvelle adresse mail** ✉  
[bibliothequelavallaengier@gmail.com](mailto:bibliothequelavallaengier@gmail.com)

## RISQUE NUCLEAIRE

N'oubliez pas d'aller chercher vos pastilles d'iode à la pharmacie, munis du courrier reçu. Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier, vous pouvez vous y rendre avec un justificatif de domicile. Rappel : la pharmacie du Creux est habilitée à distribuer ces pastilles.

## PERMANENCE CPAM

Aide à la création du DMP (Dossier Médical Partagé) et du compte AMELI le :

Jeudi 19 décembre de 14h à 17h en Mairie

## PERMIS DE SAUVER

Les sapeurs-pompiers de la Loire ont lancé une expérimentation avec l'application citoyenne et secouriste « Permis de Sauver ». Cette application permet aux citoyens formés aux gestes de premiers secours de recevoir, via le centre des appels d'urgence 18/112, une notification sur smartphone afin d'agir dans l'attente de l'arrivée des secours en cas de détresse vitale sur la voie publique.

Téléchargez gratuitement l'application (disponible sur Google Play et Apple), inscrivez-vous individuellement et scannez le diplôme le plus élevé que vous avez dans le domaine du secours aux personnes (initiation gestes qui sauvent, PSC1, PSE, équiper SAP etc.). Vous serez alors enregistré en tant que citoyen sauveteur 3 étoiles

## SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

La commune de La Valla-en-Gier adhère au système d'alerte automatisée mis en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de Gier.

Ce service nous permettra de vous alerter en cas d'évènements majeurs se produisant sur notre commune (alertes météo, problèmes sanitaires, etc. ...).

Dans le cadre de la création du Plan Communal de Sauvegarde, la mairie de La Valla en Gier vous encourage vivement à vous inscrire afin d'être tenu au courant de tout danger ou toute information importante.

## LISTE ÉLECTORALE

- Les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 afin de pouvoir voter pour le scrutin des 15 et 22 mars prochain.

- Tous les électeurs sont invités à vérifier leur bonne inscription sur la liste électorale par le biais du site internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique papiers-citoyenneté/ élections/ quelle est votre situation

## DÉCHÈTERIES

### PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

A Luzernod, le samedi 13 juin 2020.

#### Horaires d'ouverture de la déchèterie St-Chamond

Période d'été 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Lundi: Fermé le matin : 14h à 19h

Mardi au vendredi: 10h à 12h-14h à 19h

Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 19h

Dimanche : 9h30 à 12h Fermé Ap-midi.

Période d'hiver du 1<sup>er</sup> Nov Au 31 mars

Horaires identiques, fermeture à 18h.

Déchèterie fermée les jours fériés.

Une nouvelle déchèterie « La Briquèterie » est dorénavant ouverte à Lorette.

## TARIFS SALLE POLYVALENTE ET SALLE RENÉE PEILLON

La réservation de la salle devient ferme et irrévocable (sauf cas de force majeure) après le paiement d'un acompte égal à 50 % du tarif de location.

	Salle polyvalente (SP)	Salle Renée Peillon (SRP)	SP + SRP
Caution	500 €	230 €	730 €
Location aux particuliers	450 €	210 €	600 €
Autres 15h-18h	150 €	100 €	NON
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €
Location du samedi au lundi matin ( <i>si pas de tennis de table ou autre manifestation le dimanche matin</i> )	750 €	350 €	1000 €
Location aux associations	350 €	200 €	500 €
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage sans un représentant légal a pour obligation de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

## LUDOBUS

Horaires de passage : 11h30 à 12h30

Parking Marcellin Champagnat

Jeudi 12 décembre 2019

## CORRESPONDANCE DE PRESSE

Notre correspondante de presse, Annie PRAT, a cessé son activité au Journal Le Progrès. Le Journal est donc à la recherche d'une ou d'un remplaçant. Pour une candidature, le contact peut être la Mairie ou directement l'agence Le Progrès, Mme Blandine BAUDIER.

Jean-Claude FLACHAT

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 8h00 à 12h

**Sauf le premier mercredi du mois**

Jeudi : 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h00

☎ 04.77.36.08.58

Nouvelle adresse mail ✉ [mairie@la-valla-  
en-gier.fr](mailto:mairie@la-valla-en-gier.fr)



Cathy et Nathalie vous souhaitent de bonnes fêtes  
de fin d'année !

## NOS COMMERCES DE PROXIMITE



### ÉPICERIE PRIMEUR

Possibilité de livraison à domicile.

Sylvie... ☎ 06.67.66.90.12.



### BUREAU DE POSTE et CAFÉ DE LA POSTE

Les Matins de 7h30 à 13h30.

Gilles VAUDOIRE ... ☎ 04.77.20.02.30



### COIFFURE : Le Salon de Virginie

☎ 04.77.20.01.15.



*Beauté Nature*  
Esthétique au Salon de virginie

Sonia Faure ☎ : 06.70.70.86.46



### ATELIER POTERIE :

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ 04.77.20.00.03.



### AUBERGE DE LA JASSERIE

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT ☎ 04.77.20.40.16



### BOULANGERIE *L'épi Vallaud*

Adeline et Nicolas RIFELDE

☎ 09.53.59.25.20



### AUBERGE DE LA BARBANCHE

Le Plateau de la Barbanche

La Valla-en-Gier 42100 SAINT-ETIENNE

Fermé le mardi. ☎ 04.77.20.40.43

[aubergebarbanche@orange.fr](mailto:aubergebarbanche@orange.fr)



### LES AUBRACS DE SALEYRES

Vente directe de viande

Sébastien THOLOT ☎ 06.58.42.11.84

[sebaubrac@orange.fr](mailto:sebaubrac@orange.fr)

Site internet : [www.lesaubracsdesaleyres.fr](http://www.lesaubracsdesaleyres.fr)



RESTAURANT  
*La Cascade*

04 77 20 00 89

[contact@restaurantlacascade.fr](mailto:contact@restaurantlacascade.fr)

Barrage de la Rive  
42131 La Valla en Gier



ARB : depuis 2007

Agencement et rénovation du bâtiment

DELAVAUD Cédric

Portable : 07.61.21.12.58.

arb42@hotmail.fr



Jennifer BONY / Photographe

tel: 06 22 24 89 51

[jennifer.bony@hotmail.com](mailto:jennifer.bony@hotmail.com)



*Just in Bien-être*

Massages et soins énergétiques

A votre domicile ou au Piney

Julia BOMPAS

☎ 06.83.02.45.41

[justinbienetre42@gmail.com](mailto:justinbienetre42@gmail.com)

*Les commerçants ou artisans de notre commune désirant être inscrits sur la liste de proximité sont invités à nous transmettre leurs coordonnées en mairie.*

## ETAT-CIVIL

### TRANSCRIPTION DE DECES

**CHAPUIS Henri, André** décédé le 07 octobre 2019.

### INHUMATIONS

**BOURRIN Jean-Claude Marcel**, inhumé le 06 septembre 2019.

### MARIAGES

**LANDON Xavier et LEDIEU Laurie**, le 07 septembre 2019.

**STRAMBIO Stéphane et GALLAND Sandrine**, le 07 septembre 2019.

### NAISSANCES

**Marie, Anna, Yvonne VERNE**, née le 04 septembre 2019 à Saint-Chamond, domiciliée 123, Chemin du Crozet.

Pour des raisons d'économie substantielles, Le Petit Journal est imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le retrouver en couleur sur le site. : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

Dépôt légal : Décembre 2019 - Imprimé en France - Imprimeur :  
Mairie de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur publication et  
Rédacteur en chef : Michel LEGRAND



# QUESTIONNAIRE : Création d'un tiers lieu sur la commune

## (Suite à la réunion du 14 octobre)

Nous avons abordé 3 thématiques :

- La cuisine centrale : En proposant un service de restauration aux habitants. En élaborant les repas sur place. En favorisant le fait maison et les circuits courts.
- L'espace numérique : En apportant des solutions aux habitants concernant le numérique, en proposant un espace qui permettra des accompagnements informatiques et du matériel informatique (ordinateur, imprimante, scanner...)
- Des derniers espaces qui vont se construire progressivement, ils évolueront en fonction des attentes et des besoins des habitants de la commune. La réunion du 14 octobre, nous a permis, grâce aux idées des participants, de cibler certaines demandes. Nous avons regroupé des propositions dans le questionnaire ci-dessous. Nous avons besoin des retours afin d'affiner notre projet.

Questionnaire à rendre avant le 15 décembre soit à l'AFR soit par mail [afrlavallaengier@orange.fr](mailto:afrlavallaengier@orange.fr)

Composition de la famille :

Nombre d'adulte et âges :

Nombre d'enfant et âges :

<b>Seriez-vous intéressé(e) par :</b>	Une ou plusieurs fois par semaine	Une ou plusieurs fois par mois	Une ou plusieurs fois par an	Jamais
Un espace de travail partagé (Télé travail, Co working)				
Un espace pour l'organisation de réunions, de formations				
Un espace pour prendre un repas				
Un espace pour avoir des informations touristiques, culturelles, évènementielles.				
Un espace de mise en relation (Co-voiturage, échanges de services entre habitants)				
Un espace service (AMAP, relais colis)				
Un espace de création (fablab, bricolage, atelier)				
Un espace numérique (matériel informatique, photocopie, impression de documents, scanner)				
Un espace qui propose des ateliers, des stages, des échanges de savoir-faire (dessin, bien être)				
Des espaces type recyclerie, ressourcerie				

Vos idées, vos propositions :

Votre situation actuelle

Vous

- Ouvrier
- Agriculteur
- Fonctionnaire
- Cadre
- Indépendant, profession libérale
- Retraite
- Dirigeant d'entreprise
- Commerçant
- Artisans
- Sans emploi
- Autres

Celle de votre conjoint(e)

- Ouvrier
- Agriculteur
- Fonctionnaire
- Cadre
- Indépendant, profession libérale
- Retraite
- Dirigeant d'entreprise
- Commerçant
- Artisans
- Sans emploi
- Autres

## Votre secteur d'activité

### Vous

- Administration Agriculture
- Banque, assurance, finance
- ETP, construction
- Commerce ambulant
- Commerce (local fixe)
- E-commerce
- Immobilier
- Industrie
- Santé action sociale
- Services aux entreprises
- Services aux particuliers
- Services informatiques
- Concepteur multimédias, agence
- Télécommunications
- Tourisme, hébergement, restauration
- Transport
- Education, formation
- Web, publicité ou marketing en ligne
- Autre :

### Celui de votre conjoint(e)

- Administration Agriculture
- Banque, assurance, finance
- ETP, construction
- Commerce ambulant
- Commerce (local fixe)
- E-commerce
- Immobilier
- Industrie
- Santé action sociale
- Services aux entreprises
- Services aux particuliers
- Services informatiques
- Concepteur multimédias, agence
- Télécommunications
- Tourisme, hébergement, restauration
- Transport
- Education, formation
- Web, publicité ou marketing en ligne
- Autre :